

La mission d'affaires (Suite de la page 1)

les secteurs prioritaires suivants : métaux et minéraux, produits forestiers, énergie, informatique et télécommunications, agroalimentaire, transports, protection de l'environnement et soins de santé.

Les investissements cumulatifs du Canada au Chili sont en voie d'atteindre les 4 milliards \$ US, concentrés à 90 % dans le secteur minier. D'autres secteurs chiliens s'annoncent prometteurs pour nos investisseurs, par exemple les infrastructures, l'énergie et la production d'électricité, les télécommunications, l'exploitation forestière et l'industrie en général.

L'afflux des investissements étrangers au Chili s'explique par la stabilité politique du pays, par la vigueur de la croissance de son économie et par le sérieux de la culture d'entreprise qui s'y est implantée.

Ajoutons que l'ACDI, dans le cadre de son Programme de coopération industrielle (PCI), a lancé en 1992 une ambitieuse Stratégie pour le Chili, dotée d'un budget de 1,8 million \$ et visant à positionner le Canada aux premiers rangs des pays s'intéressant aux transferts de technologie et aux coentreprises en Amérique latine. À l'heure actuelle, une quarantaine de projets parrainés par le PCI sont en cours de réalisation au Chili, de même qu'entre 10 et 15 projets de coentreprises.

Brésil

Pays comptant 153 millions d'habitants et se classant par le territoire au quatrième rang mondial et par la taille de l'économie au dixième rang, le Brésil offre manifestement un grand intérêt pour le Canada, au premier chef à titre de partenaire commercial.

Les exportations canadiennes vers le Brésil ont totalisé 750 millions \$ en 1993, contre 489 millions en 1990; elles étaient principalement composées de blé, de pâte de bois et de papiers, de minéraux, de carburants et d'huiles, de machines et d'engrais.

Depuis trois ans, après avoir appliqué des réductions des droits d'importation, des mesures de déréglementation et un programme de privatisations, le Brésil a tourné le dos au modèle de l'économie dirigée, principal

facteur expliquant l'accroissement des exportations canadiennes.

Si une part importante de cette hausse est encore attribuable à nos produits d'exportation traditionnels, il reste que les résultats sont encourageants pour ce qui est des exportations de produits ouvrés, à grande valeur ajoutée. Par exemple, le matériel de télécommunication vient maintenant au quatrième rang des exportations canadiennes vers le Brésil; dans ce secteur, les perspectives de croissance sont presque illimitées quand on y ajoute les domaines connexes de l'informatique, et de la géomatique.

Oui, les perspectives commerciales au Brésil incitent à beaucoup d'optimisme, mais il y a lieu de rappeler l'avertissement que nous transmet la mission du Canada : « Marché complexe, le Brésil n'est pas à la portée des gens d'affaires timorés; néanmoins, aux entreprises qui détiennent un avantage technologique et qui sont prêtes à s'engager à long terme, le pays offre un marché lucratif. »

Pour renseignements, appeler avec D. Ayotte du MAECI (section Brésil et Argentine), tél. : (613) 996-5549, ou C. Ward (section Chili), tél. : (613) 996-4199. Fax (pour les deux sections) : (613) 943-8806.

PUBLICATIONS

Répertoire des exportateurs

Les exportateurs canadiens peuvent maintenant se procurer l'édition 1994-1995 du **Canadian Exporters' Catalogue Directory** (75 \$ CAN).

Soutenu et approuvé par les gouvernements fédéral et provinciaux, le répertoire multisectoriel est un document couleurs, sous couverture rigide, qui fournit aux acheteurs internationaux des informations sûres et complètes sur les sociétés canadiennes.

Le répertoire est distribué par le MAECI dans les consulats et les

bureaux commerciaux du Canada situés dans une centaine de pays. Il est également diffusé dans les ambassades étrangères en Amérique du Nord. Au total, 20 000 exemplaires seront distribués gratuitement dans le monde entier.

Pour renseignements, s'adresser à la maison d'édition : International Publishing & Development Inc. P.O. Box 2317, Clearbrook (Colombie-Britannique), Canada V2T 4X2. Tél. : (604) 855-9115. Fax : (604) 855-9117.

Renaissance (Suite de la page 1)

jugés capables d'atteindre les objectifs du Programme. Les entreprises dûment constituées et les cabinets de services professionnels doivent remplir certaines conditions, notamment être établis et exploités au Canada depuis au moins trois ans; réaliser des ventes annuelles dépassant le million de dollars (500 000 \$ pour les cabinets de services professionnels).

Les entreprises canadiennes peuvent obtenir une aide financière afin d'entreprendre des études plus poussées sur les possibilités de coentreprise ou d'investissement et les ententes de coopération.

Un soutien financier est également

accordé aux investisseurs canadiens qui veulent offrir une formation à leurs partenaires.

Le programme **REE** est financé par la Direction générale de l'assistance à l'Europe centrale et à l'Europe de l'Est du MAECI. Le programme **REE** est administré par la Direction de l'expansion du commerce en Europe centrale et de l'Est du MAECI.

Pour en savoir plus sur le programme **REE**, communiquez avec le Centre de commerce international de votre région ou la Direction de l'expansion du commerce en Europe centrale et de l'Est, MAECI, Ottawa. Tél. : (613) 996-0105. Fax : (613) 995-8783.